

RAPPORT
SUR LA SITUATION DES ARCHIVES
1913

Par l'Archiviste du Département

PAUL LAURENT

Local

Il est à souhaiter que dans un avenir prochain, le chauffage central soit établi aux Archives, comme il l'est déjà dans certains autres dépôts départementaux. Ce mode de chauffage présenterait les avantages suivants : conservation plus saine des papiers, registres et parchemin ; possibilité de se livrer aux travaux de classement, dans les salles, pendant toute l'année ; suppression des inconvénients auxquels est exposé le personnel des Archives, tous les jours, en hiver, par le passage brusque, d'un bureau chauffé, dans des salles à la température glaciale, pour les recherches du public.

Dons, réintégrations et dépôt

Dons. – Divers dons de documents ont été faits aux Archives, par les personnes qui suivent :

Par M. Lefebvre, instituteur à la Sabotterie, un cahier, fin du XVIIIe siècle, relatif au droit de bourgeoisie dans la prévôté de Château-Regnault (F.134).

Par M. Jules Carlier, de Bray, au nom de feu M. Lefranc, d'Hauteville, un cahier, fin du XVIIIe et commencement du XIXe siècle, sur l'Histoire de Château-Porcien et les principales localités du département (E. 1794).

Par M. Douce, ancien notaire à Chaumont-Porcien, une pièce (1733), avec cachet aux armes de la baronnie de Chaumont (E 1793 bis).

Par M. Wauthier, gendarme en retraite, à Vireux-Wallerand, une pièce, parchemin (1666), et trois pièces, papier (1700, 1779 et 1780), concernant les Hautes-Rivières (F. 121).

Par M.M Paul Barilly, à Pouru-Saint-Remy, trois pièces sur le droit de parcours et d'entrecours dans cette commune (1658, 1766,1782), et une pièce, de l'année 1813 (E. 1705).

Par M. Meyrac, rédacteur en chef du *Petit Ardenais*, à Charleville, un petit registre touchant le vicariat de Rumigny, vers 1728 (G. 285 bis).

Par M. Schmittel, architecte, à Mézières, deux peintures à l'huile : *Rethel-Mazarin, vers 1700 et Château-Porcien vers 1790*, faites par M. L. Faille, d'après des originaux du XVIIIe siècle.

Réintégrations. De la mairie d'Arreux, une liasse de 1655 à 1793, provenant de l'ancienne fabrique d'Arreux (G. tr. 183 prov.).

Des greffes judiciaires de Sedan, conformément à l'autorisation de M. LE Ministre de la Justice, du 12 août 1912, 1488 liasses, paquets et registres : bailliage et présidial, justice consulaire de Sedan, ; bailliages de Carignan, Mouzon, Raucourt, Torcy et Glaire ; prévôté de Donchery ; justices de Raucourt, Torcy et Glaire ; prévôté de Donchery ; justice de Chémery, Vrigne-aux-Bois, et des environs de Raucourt et Mouzon ; notaires de Carignan, Floing, Mouzon, Puilly et Torcy (séries B et E).

Dépôt. Par la mairie de Vrizy : partage des biens communaux, un registre, an XI (L. 893) ; et un tableau du maximum dans le district de Vouziers, en l'an (L., 1127).

Versements

Des versements ont été faits par les bureaux suivants : 1^{ère} division, 88 liasses (20 août 112) ; 50 liasses (29 mars 1913) ; Greffe du Conseil de Préfecture, 110 liasses (15 avril et 21 juin 1913) ; Service vicinal, 12 liasses et registres (1^{er} août 1912) ; Assistance publique, 78 liasses (26 avril 1913) ; Trésorerie générale, 28 liasses (27 mai 1913).

Archives anciennes.

Dépouillement. En vue de la continuation du Répertoire numérique de la série L et de l'Etat sommaire de la série B, j'ai commencé le dépouillement des papiers judiciaires, révolutionnaires et antérieurs à 1790, réintégrés en 1911-1912. Mais ce travail préparatoire – indispensable avant tout classement détaillé – sera long, à cause du désordre où se trouvaient certains papiers au moment de leur versement aux Archives départementales ; il sera même difficile de reconstituer des dossiers, vu leur état en vrac ou en décomposition. Pendant ce temps, la rédaction de l'Inventaire et du Répertoire sera, forcément, interrompue.

Recherches.

Les demandes de renseignements, par les particuliers, soit pour des monographies communales, soit pour des travaux historiques, deviennent plus nombreux, et parfois exagérées ; beaucoup de chercheurs oublient qu'ils doivent faire, eux-mêmes, l'examen des documents qui les intéressent ; d'ailleurs, une circulaire ministérielle, du 6 novembre 1882, a rappelé aux Archivistes qu'il n'ont pas à faire les travaux des particuliers, et que leur rôle se borne à guider les recherches et à communiquer les documents.

Impression. Le crédit annuel a été employé pour l'impression des feuilles 1 à 5 de la Table générale du Tome III (1^{ère} partie) de l'Inventaire, et pour celle des trois feuilles, titre, index et couverture et pour le brochage du Répertoire numérique de la série M.

Le prix de ce Répertoire a été fixé à 2 francs par une délibération du Conseil général, du 15 avril 1913, et sa répartition a été faite, suivant les usages habituels, au Ministère de l'Instruction publique, aux Archives des départements à certaines Bibliothèques, et aux Mairies des chefs-lieux du canton du département.

Archives modernes

Une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique du 25 mars 1909, a prescrit l'établissement de Répertoire numériques pour toutes les séries des archives modernes, c'est-à-dire depuis l'institution des Préfectures, en l'an VIII. Conformément à cette circulaire, M. Semer a terminé la préparation et la rédaction du Répertoire de l'importante série K. (1700 liasses et registres), qui a été approuvé par M. le Ministre, au mois d'octobre 1912, et a été imprimé depuis.

Mais l'établissement, imprévu, de ces Répertoire, ainsi que la multiplication des recherches que je signalais déjà dans mon rapport annuel du 7 juillet 1910, détournent M. Semer du classement habituel des versements qui, eux aussi, s'accroissent toujours davantage. C'est ce qui explique le commencement d'accumulation des versements non classés des dernières années, car le service des Archives, dans les Ardennes, ne possède pas, comme dans la plupart des autres départements, soit deux employés, soit un employé et un garçon de bureau ; et cette situation ne pourra être améliorés que par l'adjonction, à M. Semer, d'un auxiliaire, temporairement ou définitivement.

Quoi qu'il en soit, outre la publication du Répertoire susdit, et les vérifications ordinaires du *Journal officiel*, des journaux du dépôt légal, des Brevets d'invention, etc., M ; Semer a classé d'une manière détaillée, et pièce par pièces, 200 liasses appartenant aux séries M, O, P, Q, S, T, U, V et X, et retiré 230 liasses de comptes périmés de (1878 à 1884), destinés à faire partie de la vente des papiers qui aura peut-être lieu l'an prochain.

Recherches

Du 1^{er} juillet 1912 au 30 juin 1913, les demandes de recherches et les communications de pièces se sont élevées à 2573.

Expéditions

Il a été délivré, gratuitement, 19 certificats de tirage au sort, et 45 rôles administratifs 'exécution de la circulaire ministérielle du 15 décembre 1903).

Un rôle ancien à 2 francs, et seize rôles modernes à 0 franc. 75 (12 francs), ont produit la somme de 14 francs au profit du département.

Vente de l'Inventaire

M. René, libraire à Mézières, a vendu : 3 exemplaires du tome III, 1^{ère} partie (net. 48 francs) ; 2 exemplaires du tome III, 2^e partie (24 francs) ; 1 exemplaire du tome IV (8 francs=) ; 1 exemplaire du tome V (4 francs) ; 1 exemplaire du tome VI (6 francs) ; 3 exemplaires du Répertoire de la série Q (4 francs. 80) ; et 2 exemplaires du Répertoire de la série M (3 francs. 20) ; soit, en tout, 98 francs au profit du département.

Dépôt fait de nouveaux volumes, il reste, au 1^{er} juillet 1913, chez M. René : 1 exemplaire de chacun des tomes I, III (1^{ère} partie), III (2^e partie). IV, V ; 4 exemplaires du Répertoire de la série Q, et 4 exemplaires du Répertoire de la série M.

Bibliothèque des Archives

Divers ouvrage, inscrits au Catalogue, ont été donnés à la Bibliothèque des Archives, par M. le Ministre de l'Instruction publique, et par MM. Henri Jadart, Hippolyte Roy, Louis Bossu, F. Lambert-Hettier, Paul Braconnier et Charles Bruneau.

Archives communales

Inspection. Les dépôts communaux inspectés, cette année, sont les suivants Canton de Tourteron : Guignicourt.

Canton d'Omont : Baâlons, Montigny-sur-Vence.

Canton de Signy-le-Petit : Auge, Fligny.

Canton de Mézières : La Francheville, Issancourt, Lumes, vivier-au-Court, Warnécourt.

Canton d'Asfeld : Aire, Asfeld, Avaux, Balham, Bergnicourt, Blanzly, Brienne, L'Ecaille, Gomont, Houdilcourt, Juzancourt, Poilcourt, Roizy, Saint-Germainmont, Saint-Rémy-le-Petit, Sault-Saint-Remy, Le Thour, Vieux-les Asfeld, Villers-devant-le-Thour.

Canton de Mouzon : Beaumont, Létanne.

Canton de Charleville : Gespunsart, Montcy-Saint-Pierre.

Canton de Monthermé : Linchamps, Thilay, Nohan.

Je signalerai, parmi les dépôts d'archives communales les mieux classés, ceux de La Francheville, Aire, Blanzly, Brienne et Gomont.

Le Classement est en bonne voie ou presque terminé dans huit autres communes (Guincourt, Montigny-sur-Vence, Auge, Vivier-au-Court, Villers-devant-le-Thour, Beaumont-en-Argonne, Gespunsart et Thilay).

Le dépôt qui laisse le plus à désirer, à tous les points de vue, est celui d'Asfeld, chef-lieu de canton : pas de mairie ; conservation des archives chez le secrétaire ; pas de classement officiel, ni d'inventaire ; aucun brochage du Recueil des Actes administratifs : aucune reliure des registres de l'état-civil en volumes décennaux

Pour plus de détails sur chacun de ses dépôts inspectés, un compte-rendu spécial est annexé au présent rapport.

Archives antérieures à 1800. Une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique, en date du 3 juin 1912, insérée au *Recueil des Actes administratifs* du 11 juin (n° 17 de 1912) a engagé les municipalités à déposer, aux Archives départementales, leurs collections antérieures à 1800.

Il est vivement à désirer que cette mesure soit appliquée d'une manière générale, surtout en ce qui concerne les anciens registres paroissiaux ou registres d'état-civil antérieurs à la Révolution.

Crédits à inscrire au budget

Je vous prie, Monsieur le Préfet, de vouloir bien inscrire, au budget de 1914, les crédits votés pour 1913.

L'Archiviste du Département

PAUL LAURENT